

Dossier de presse

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL de la lecture publique

Le 19 février 2018



Contact presse : Cassandre GERMAIN

Téléphone 02 38 25 43 93 • cassandre.germain@loiret.fr

SOMMAIRE

- I. **Le Département lance son 1^{er} schéma de la lecture publique**
- II. **Un travail de co-construction et de concertation**
- III. **Les actions du schéma**
- IV. **En chiffres**

Annexes

I. Le Département lance son 1^{er} schéma de la lecture publique

Conformément à la loi NOTRe, la compétence obligatoire des Départements dans le domaine de la lecture publique a été confirmée.

Le Plan de mandat 2015-2021 a inscrit dans ses objectifs, au titre de sa politique culturelle, l'élaboration d'un premier schéma départemental de la lecture publique.

À travers ce schéma, l'objectif est de favoriser l'accès aux pratiques culturelles au plus grand nombre de Loirétains.

En effet, sur les 326 communes du département, 160 ne disposent pas d'équipement de lecture publique sur leur territoire. Les bibliothèques, facteur d'épanouissement individuel, constitue souvent l'un des seuls équipements culturels dans les petites communes, ou même l'un des seuls lieux où la population de la commune est susceptible de se retrouver et d'échanger.

La lecture publique représente un facteur de citoyenneté par l'investissement en faveur de la formation, l'accès à l'information et la construction de liens multiculturels et intergénérationnels au moyen d'animations diversifiées. Elle contribue aussi à l'épanouissement individuel grâce à la découverte des multiples formes d'expression culturelle.

L'égalité d'accès à la culture se traduit notamment par la promotion et la diffusion des savoirs et de la connaissance, dans une démarche de grande proximité avec des habitants, et grâce au réseau des 170 bibliothèques communales, intercommunales et associatives.

Lors de la session des 7 et 8 décembre 2017, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité le premier schéma départemental pour construire le présent et l'avenir de la lecture publique dans le Loiret.

Garant de l'équité et de la solidarité en matière d'offre de lecture publique, le Loiret est tout particulièrement attaché à ce que cette action soit renforcée en direction des publics empêchés ou éloignés.

II. Un travail de co-construction et de concertation

Afin d'élaborer ce schéma, la Médiathèque départementale a organisé des ateliers thématiques et participatifs, du 21 mars au 4 mai 2017, sur tout le territoire.

Six ateliers ont été menés de mars à mai, sur le territoire loirétain, en présence d'élus, usagers, bibliothécaires, documentalistes et responsables de Maisons du Département. Ce travail de concertation et de co-construction a permis l'identification de nombreuses actions prenant en compte les besoins émergents des communes et Communautés de communes en conseils, ingénierie et expertise technique.

Ces ateliers, ayant rassemblé plus de 500 personnes, avaient pour objectif de permettre à des acteurs diversifiés de la lecture publique de travailler ensemble à l'élaboration de propositions concrètes, en vue de la construction du schéma départemental de la lecture publique.

Chacun de ces ateliers abordait deux thématiques différentes parmi les suivantes : les publics, le partenariat entre les bibliothèques et la médiathèque, les évolutions numériques, l'accessibilité, la visibilité de l'action des bibliothèques et de la Médiathèque du Loire, et une offre de service adaptée.

L'animation de ces ateliers a été assurée par des collaborateurs de la Médiathèque départementale et des responsables de bibliothèques en territoire. Une synthèse des contributions qui constitue l'ossature du schéma départemental de la lecture publique a ensuite été rédigée.

III. Les actions du schéma

16 actions et 2 initiatives départementales constituent l'ossature de ce schéma, co-construit avec l'ensemble des parties prenantes en faveur de l'accès des Loirétains à la connaissance et à la culture. Ces actions portent notamment sur l'accompagnement des communes rurales, l'accès des publics empêchés et éloignés.

À titre d'exemple, dans le but de favoriser l'accès à la lecture pour tous, ce schéma encourage les bibliothèques à proposer des horaires d'ouverture mieux adaptés aux modes de vie des Loirétains. Il s'agit également de développer et promouvoir l'offre de médiation culturelle à travers la création d'un annuaire des intervenants artistiques et culturels, ou encore d'associer les citoyens à la construction de l'offre des bibliothèques, en créant un guide pratique sur la démarche participative en bibliothèque ou en développant l'animation d'un forum et d'une boîte à idées sur le portail web de la Médiathèque départementale. *(détail des actions développé en annexe)*

Plusieurs actions concernent les missions d'accompagnement de la Médiathèque départementale du Loiret, service de ressources culturelles envers les bibliothèques du réseau de la lecture publique. Les actions proposées améliorent l'offre de services de la Médiathèque départementale du Loiret, le nouveau Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB), constituant un outil technique pour assurer une circulation efficiente des supports mis à disposition des bibliothèques par la Médiathèque départementale.

Ce schéma positionne ainsi la Médiathèque départementale comme un réel outil de projet au service des collectivités.

Les actions du Département en faveur de la lecture publique seront également menées en collaboration étroite avec d'autres acteurs, tels que :

- Le milieu éducatif (documentalistes, établissements scolaires, etc.)
- Le milieu associatif (lutte contre l'illettrisme, etc.)
- Les réseaux d'assistantes maternelles (RAM)
- Les EHPAD

Au-delà des actions retenues, ce schéma présente également 2 initiatives départementales d'envergure nationale :

- *Rendez-vous de la lecture dans le Loiret* : il s'agit d'une journée, qui sera organisée durant le mois de mai, sous la forme d'une rencontre annuelle à la Grande Halle de Chamerolles, et durant laquelle des ateliers de lecture, des conférences, des rencontres, etc., auront lieu. Cet évènement permettra de valoriser les innovations et expérimentations menées autour de la lecture.
- *Bibliocyclette* : il s'agit d'une balade cyclo-culturelle sur les parcours cyclables du Département. En juillet, durant 6 jours, 6 vélos cargos remplis de livres, de CD et matériels d'animations iront à la rencontre des Loirétains sur un itinéraire allant de Bonny-sur-Loire à Orléans. L'objectif de cet évènement, alliant culture, sport, patrimoine et loisir, est d'apporter au plus près des habitants la Lecture sous toutes ses formes.

IV. Dates et chiffres clés

- **1^{er}** schéma départemental de la lecture publique du Loiret
- **16** actions constituant le schéma de la lecture publique
- **2** initiatives incluses dans le schéma de la lecture publique
- **170** bibliothèques communales, intercommunales et associatives
- **6** ateliers thématiques et participatifs pour élaborer le schéma
- **500** personnes ayant participé aux ateliers
- **8 décembre 2017** : adoption du Schéma départemental de la lecture publique
- **19 février 2018** : lancement du Schéma départemental de la lecture publique

Annexe

Ci-dessous, le détail des 16 actions du Schéma départemental de la lecture publique :

- Développer les partenariats pour le bénéfice des usagers

A travers le déploiement de partenariats, il s'agit de satisfaire les attentes des usagers et considérer les publics absents des bibliothèques.

- Favoriser l'accès à la lecture pour tous

Cette action se traduit notamment par l'encouragement à pratiquer la gratuité en bibliothèque, avec la création, par exemple, d'un guide méthodologique.

- Accompagner les bibliothèques

L'objectif est d'améliorer le service rendu par les bibliothèques à leurs usagers et soutenir leurs projets par le biais de conseils techniques, informatifs, etc.

- Faire de la Médiathèque départementale un Centre de ressources pour ouvrir mieux, plus et pour tous les publics

Par exemple, il s'agit de proposer des horaires d'ouverture mieux adaptés aux modes de vie des Loirétains ou encore repenser l'organisation des bibliothèques et de leurs services.

- Développer et promouvoir l'offre de médiation culturelle

À travers cette action, l'objectif est d'impulser, fédérer et valoriser le développement d'animations créatives pouvant rassembler, ou encore de développer un espace de ressources et d'échanges pour les médiateurs des bibliothèques du Loiret, par exemple à travers la création d'un annuaire des intervenants artistiques et culturels.

- Assurer une circulation efficiente des documents sur l'ensemble du réseau

Cette action consiste à satisfaire les demandes des usagers, en réduisant par exemple, le temps d'attente pour la transmission des documents réservés, ou en mettant en place un circuit de réservation d'une bibliothèque à une autre.

- Promouvoir auprès des élus les valeurs fondant la diffusion de la lecture publique

Il s'agit de renforcer le dialogue entre les professionnels de la lecture publique et les élus locaux et promouvoir l'intérêt des synergies entre bibliothèques, en mettant en place des référents territoriaux au sein de la Médiathèque départementale ou encore par la création d'un espace dédié (documentation, forum, ressources) sur le portail.

- Élargir les collections de la Médiathèque départementale à de nouveaux supports et contenus

Cette action permettrait de développer l'accessibilité des collections des bibliothèques et de diversifier l'offre, par le biais par exemple, d'animations autour de jeux de société.

- Promouvoir des initiatives en faveur de la coopération intercommunale

L'objectif est d'encourager le fonctionnement des bibliothèques en réseau pour un meilleur service rendu et favoriser les coopérations entre elles, en développant l'accompagnement des bibliothèques souhaitant travailler ensemble ou en réalisant un guide d'accompagnement à la mise en réseau.

- Construire ensemble : recenser, partager, mutualiser les pratiques et connaissances

Il s'agit de favoriser la communication au sein des équipes des bibliothèques, impulser et développer les synergies et collaboration au sein du réseau de lecture publique du Loiret, en co-construisant un plan d'actions en faveur de la diffusion et du partage des pratiques, etc.

- Créer un réseau de formateurs

Il apparaît opportun, à travers cette action, de mutualiser les compétences du réseau pour des formations de qualité, et rendre opérationnels les bibliothécaires-volontaires, par exemple pour aider les assistantes maternelles à utiliser le livre auprès des tout-petits, renforcer les parcours professionnels, etc.

- Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication pour promouvoir les bibliothèques

L'objectif est de mieux faire connaître le réseau départemental ainsi que le rôle des bibliothèques, la gratuité d'accès et les offres qu'elles proposent.

- Encourager l'informatisation des bibliothèques du Loiret

Ceci permettrait de faciliter l'accès, améliorer la qualité d'accueil et de l'offre des bibliothèques auprès des usagers, etc.

- Associer les citoyens à la construction de l'offre des bibliothèques

Afin d'attirer du public, répondre à leurs besoins/attentes et faire connaître l'offre, il est intéressant d'encourager la co-construction des offres de services avec les usagers (programmation culturelle, aménagement des collections, etc.), en créant un guide pratique sur la démarche participative en bibliothèque ou encore en développant l'animation d'un forum et d'une boîte à idées sur le portail web de la Médiathèque départementale

- Créer une agora pour tous

A travers cette action, l'objectif est de développer le rôle des bibliothèques comme lieu d'expression et de débats, et encourager le dialogue avec les usagers et les partis prenantes de la lecture publique.

- Faire connaître les ressources et services de la Médiathèque départementale

L'objectif est d'augmenter le recours aux services de la Médiathèque départementale pour un meilleur accompagnement des bibliothèques, notamment en utilisant le portail web de la Médiathèque pour optimiser la diffusion et la valorisation des supports et services proposés.



Département du Loiret
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • loiret@loiret.fr